



Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 1^{er} octobre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPIEDS**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Épieds, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de **Guillaume MARTIN**, Maire d'Épieds.

Date de la convocation du Conseil : 26 septembre 2025

✓ **ÉTAIENT PRÉSENTS** : Guillaume MARTIN, Guy LANDAIS, Frédéric CAMUS, Jérôme RUEL, Manuella MAINDRON, Stéphanie BELLAMY, Rachelle BESSON, Philippe BLANCHIN, Magali MOREAU, Marcelle RAS, Patricia RHEAU.

✓ **ABSENTS EXCUSES** : Fabian MERCIER, Mickaël ORY, Benoît QUINTIN, Jean-Jacques THBAUT

✓ **PROCURATION** : ✍ Jean-Jacques THBAUT à Philippe BLANCHIN

Nombre de conseillers : ➡ en exercice : 15 ➡ présents : 11 ➡ votants : 12

*Madame Manuella MAINDRON a été élue secrétaire de Séance

L'ordre du jour comprend 1 point

Le quorum étant atteint la séance peut débiter.

*Le contenu du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 3 septembre 2025 n'a soulevé aucune observation.
Il est approuvé à l'unanimité.*

N° 1

2025-044 ACHAT D'UNE ARMOIRE FROIDE POUR LE BAR ETANG

Considérant le nouveau devis établi par la société **SDJ FROID** domicilié 6 Boulevard des Fontenelles 49320 BRISSAC QUINCE qui propose une armoire froide réfrigérée inox, avec groupe tropicalisé et système de ventilation pour un montant total de **3 021.44 euros HT** soit **3625.73 euros TTC**.

Considérant les devis reçus par les entreprises ANJOU ENERGIE SOLUTION ET L'EURL POUZIOUX,

Considérant que cette opération sera inscrite au compte **2181 « Installations générales, agencements et aménagements divers »** ;

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal pour l'achat d'une armoire froide avec groupe tropicalisé et système de ventilation suite à une nouvelle proposition de l'entreprise SDJ FROID.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 11 voix favorables et une abstention de Monsieur Guillaume MARTIN :

- **APPROUVE** devis établi par la société **SDJ FROID** domicilié 6 Boulevard des Fontenelles 49320 BRISSAC QUINCE pour l'achat d'une armoire froide réfrigérée inox, avec groupe tropicalisé et système de ventilation pour un montant total de **3 021.44 euros HT** soit **3625.73 euros TTC**.
- **CHARGE et AUTORISE** Monsieur Le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2025-034 du 16 juillet 2025 approuvant la réparation de l'armoire froide du Bar Etang ;

Epieds, le 17 juillet 2025

Le Maire,
Guillaume MARTIN



La secrétaire de séance,
Manuella MAINDRON